



EMPLOYÉS ASSIGNÉS À LA SALLE

Les employés assignés à la salle doivent se présenter pour 8h00 a.m.

Déploiement de 7h30 pour 8h00

- Ne pas passer la carte magnétique. Attendre jusqu'à 9h30. Nous prenons les présences à 9h30.

Déploiement de 12h00

- Passer la carte magnétique de 11h30 à 12h00.

Déploiement de 12h30
effectif du 2 mars au 30 novembre

- Passer la carte magnétique de 12h00 à 12h30.

Déploiement de 13h00
effectif pour un quart de 13h00 à 17h00

- Passer la carte magnétique de 12h30 à 13h00

Déploiement de 14h00
effectif du 1 décembre au 1 mars

- Passer la carte magnétique de 13h30 à 14h00

Du 2 mars au 30 novembre, nous prenons les présences à 13h15.

Du 1 décembre au 1 mars, nous prenons les présences à 14h10.